

Les infos

Vendredi 11 Décembre 2009



LES GRANDES MANOEUVRES

L'information aura finalement été rendue publique par le communiqué du SNB annonçant sa propre signature, écrit le jour même où les dernières propositions de la direction ont été mises sur la table. un plaidoyer bien triste de récupération et d'autosatisfaction hors sujet doublé d'un mauvais coup porté à l'unité syndicale. On y voit bien là, un signe de la volonté de négociations dans la transparence ... Si côté direction, on pense s'en sortir à bon compte en affichant une augmentation de 1% et si côté SNB on nous ressort le fameux proverbe « mieux vaut tenir que courir », côté salariés les comptes risquent d'être vite faits ... On est loin du plancher de la prime versée en 2009 à 550 €, dont l'intégration dans le salaire avait motivé la grève du 24 novembre. Les 550 euros ne seront atteints cette année qu'au delà des salaires supérieurs à 55.000 euros. L'ultime coup de pouce aura été pour les salaires les plus élevés. Un signe que personne ne demandait ...

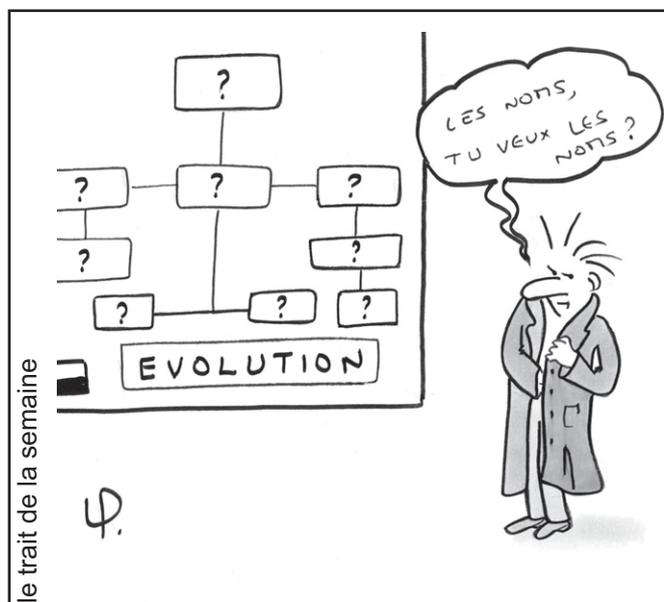
DERNIER ROUND ?

La direction a donc convoqué les organisations syndicales mardi 15 décembre, à 15h30, pour la signature des projets définitifs. En dehors de la celle annoncée par le SNB, ce sera l'occasion de confronté la situation avec les non-signataires. Légalemment, sa seule signature ne suffit pas et elle peut être contestée devant un tribunal. Le 4 décembre,

les 4 organisations syndicales (CFDT-CFTC-CGT-FO) avaient prévenu dans un communiqué commun, que la direction avait raté son premier test après la grève du 24, et donc que la probabilité d'une nouvelle grève se confirmait. D'ici là, libre à vous de nous faire part de votre propre sentiment et de votre détermination.

LA COLERE MONTE À SGAM

Le grand jeu à SGCIB reste de trouver d'ici le 21 décembre, les noms qui vont dans les différentes boîtes de la réorganisation Evolution. Si les couloirs bruissent, beaucoup savent déjà ... A l'aube du rapprochement SGAM - CAAM, prévu pour le 1^{er} janvier 2010, et alors que la décision de la Commission de la Concurrence de Bruxelles a été reportée au 23 décembre, non seulement l'inquiétude grandit chez les salariés de SGAM sur l'avenir de leur activité, mais la colère monte aussi quand ils apprennent que leur rémunération va encore baisser. La nouvelle récente du détournement de fonds de 2 millions d'euros à SGAM Banque comme l'opacité des résultats financiers de SGAM au 30 septembre qui continuent à faire peser sur les salariés de SGAM les pertes de SGAM AI et de SGAM Banque a semé la stupeur et la colère chez les salariés. La séance du Comité d'Etablissement du 3 décembre n'a pas décidé M. Ripoll, Directeur de GIMS ni M. Lecler, Président de SGAM, à faire preuve de plus de transparence puisqu'ils ont indiqué une fourchette de RBE dans un rapport de 1 à 6 et qu'ils ne pouvaient rien dire d'autre. Aucun nouvel élément n'a permis de rassurer les élus du CE. Dans ce contexte, le comportement de désinvolture de la part des dirigeants a amené les élus du comité d'établissement SGAM à désigner le jeudi 3 décembre dernier, un expert dans le cadre du droit d'alerte prévu par le code du travail pour demander que toute la lumière soit faite sur les résultats financiers de SGAM.



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT